

Le service public vu par les télévisions régionales

11. November 2014

Eidgenössische Medienkommission
EMEK

1

13 stations de télévision régionales



11. November 2014

Eidgenössische Medienkommission
EMEK

2

Thèse 1:

Le service public couvre des prestations (médiatiques) nécessaires à la communauté, mais qui ne sont pas prises en charge par le marché.

Thèse 2:

Le service public doit être formé de façon à ce qu'il soit assimilé chez les gens (pas de «service sans public»).

Thèse 3:

Le financement du service public par les utilisateurs et/ou par l'état ne doit pas nuire au marché. Le service public ne doit pas être monopolisé.

11. November 2014

Eidgenössische Medienkommission
EMEK

3

Thèse 4:

Le service public n'est pas seulement assuré par la SRG/SSR, mais aussi par les services de presse, les radios, les télévisions régionales et les offres online.

Thèse 5:

Le débat sur le service public doit tenir compte des changements technologiques – mais ne doit pas négliger, que les médias classiques continuent à exister.

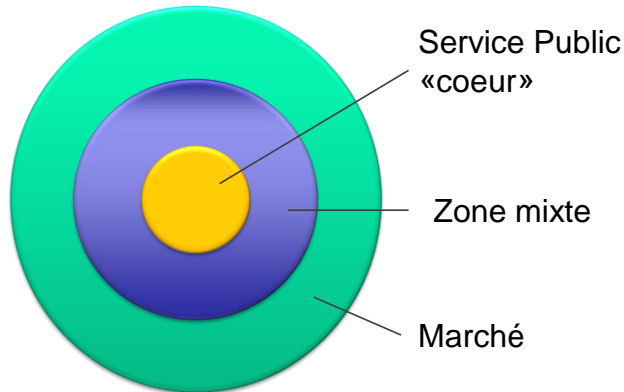
Thèse 6:

De nos jours la compréhension du service public est surchargée. Il faut différencier les prestations des services publics dans des valeurs distinctes.

11. November 2014

Eidgenössische Medienkommission
EMEK

4



Service Public «coeur»

- Essentiellement les informations et la culture
- Régulé et protégé par les concessions nationales et régionales avec la mission de fournir des résultats et d'obtenir des redevances (financement de fournisseur)

Zone mixte

- Toutes les autres prestations de service public
- Emise comme paquets partiels qui seront financé par les redevances – et contrôlées et adaptées via Public Value Tests (financement de produit)



TELESUISSE
Verband der Schweizer Regionalfernsehen
Association des télévisions régionales suisses
Associazione delle televisioni regionali svizzere

Différenciation des Services Publics – un modèle à l'avenir

Marché

- Toutes les autres contenus, p.e. divertissements
- Financé par le marché
- Chez les médias qui touchent des redevances, les subventions croisées doivent être exclus